

RAPPORT ANNUEL

Fonds commun de placement

GSD AVENIR 30

Exercice du 01/01/2023 au 29/12/2023

- Commentaire de gestion
- Rapport du Commissaire aux Comptes
sur les comptes annuels

Forme juridique : FCP

L'objectif de gestion

Ce FIA est géré activement et de manière discrétionnaire. Il a pour objectif de gestion la recherche d'une performance nette de frais supérieure à l'évolution des marchés actions européens sur la durée de placement recommandée, en investissant dans des "méga-tendances". Cette forme de stratégie de gestion, pour laquelle le gérant a une latitude dans l'allocation d'actifs, ne requiert pas d'indicateur de référence. Toutefois, la performance de ce FIA pourra être rapprochée de celle d'un indicateur de comparaison et d'appréciation a posteriori tel que l'indice Stoxx Europe 600 (dividendes nets réinvestis) au moyen d'une gestion active et discrétionnaire, en s'exposant principalement en actions européennes, tout en respectant les contraintes d'investissement propres au Plan d'Epargne en Actions (PEA).

L'indice est retenu en cours de clôture et exprimé en euro, dividendes réinvestis.

L'allocation d'actifs et la performance peuvent être différentes de celles de la composition de l'indicateur de comparaison

Stratégie d'investissement

Le fonds investit via des titres vifs (actions) dans des sociétés s'inscrivant dans des méga-tendances. Les principales thématiques considérées sont la santé et le vieillissement de la population, la technologie, la robotique, la décarbonisation de l'économie, la réduction de la pollution. Pour atteindre l'objectif de gestion du fonds et rechercher la performance, la stratégie de sélection discrétionnaire des titres combine une approche « top down » en privilégiant certains secteurs ou quelques thèmes s'inscrivant dans des « méga-tendances » et une approche « bottom up » en effectuant des choix de titres fondés sur des convictions marquées.

Le Fonds intervient sur les marchés à terme et conditionnels principalement actions afin d'optimiser la performance grâce à des prises de position permettant de couvrir le portefeuille et/ou d'accroître la sensibilité au marché par une surexposition.

L'approche « Top Down » permet de définir des stratégies d'investissement sectorielles et géographiques.

L'approche « Bottom Up » met l'accent sur des multiples de valorisation comparés à des données historiques, des niveaux de marges opérationnelles par secteurs et/ou entreprises étudiées individuellement et permet une sélection de titres selon des critères microéconomiques.

Pour la sélection et le suivi des titres de taux, la société de gestion ne recourt pas exclusivement ou mécaniquement aux agences de notation. Elle privilégie sa propre analyse de crédit qui sert de fondement aux décisions de gestion prises dans l'intérêt des porteurs

Du fait de son éligibilité au PEA, l'actif du FCP est investi en permanence à hauteur de 75% minimum de son actif en actions de sociétés ayant leur siège dans un Etat membre de l'Union européenne ou dans un autre Etat partie à l'accord sur l'Espace Economique Européen ayant conclu avec la France une convention fiscale qui contient une clause administrative en vue de lutter contre la fraude ou l'évasion fiscale. En fonction des perspectives perçues par le gérant, le FCP sélectionnera des titres de sociétés appartenant à tous secteurs d'activités économiques. Le portefeuille pourra comprendre des titres de sociétés de petites (capitalisations inférieures à 500 millions d'euros), moyennes (capitalisations inférieures à 5 milliards d'euros) et grandes (capitalisations supérieures à 5 milliards d'euros) capitalisations boursières.

L'actif du FCP pourra également comprendre, à hauteur de 10% maximum de l'actif net, des actions de sociétés de pays situés hors de l'Union européenne appartenant à tous secteurs géographiques et économiques, y compris des actions de sociétés de pays émergents.

Le FIA s'engage à respecter les fourchettes d'exposition sur l'actif net suivantes :

Jusqu'à 200% sur les marchés actions, de toutes zones géographiques, de toutes capitalisations, de tous les secteurs. Le FIA pourra être exposé aux actions de l'Union Européenne (minimum 60%), aux actions hors Union européenne (maximum 10%), aux actions des pays émergents (maximum 10%), aux actions de petites capitalisations inférieures à 500 millions d'euros (maximum 25%).

De 0% à 20% en instruments de taux souverains, publics, privés, de toutes zones géographiques hors pays émergents, de toutes notations selon l'analyse de la société de gestion ou celle des agences de notation ou non notés. Le FIA pourra être exposé aux instruments de taux spéculatifs (maximum 20 %), aux instruments de taux non notés (maximum 20 %).

Jusqu'à 10 % de l'actif net au risque de change

Il peut également intervenir sur les :

- contrats financiers à terme ferme ou optionnels et titres intégrant des dérivés, utilisés à titre de couverture et/ou d'exposition aux risques action, de taux, de change et de crédit, qui peuvent entraîner une surexposition du portefeuille

COMMENTAIRE DE GESTION

Contexte macroéconomique :

Rarement une année n'aura été aussi complexe sur les marchés financiers. Les investisseurs ont dû faire face à un environnement macroéconomique et géopolitique très défavorable en 2022. Dans ce contexte, la grande majorité des classes d'actifs a enregistré des performances négatives.

Malgré ce constat, c'est l'optimisme qui gagnera les marchés financiers début 2023. Portés par des chiffres encourageants sur l'inflation, les investisseurs se mettent à espérer la fin du cycle de hausse des taux. Ainsi, l'indice parisien en profite pour signer le meilleur mois de janvier de son histoire, et de manière générale, les indices actions en Europe progresseront fortement sur le mois. Cette dynamique se poursuivra également en février avant de s'essouffler à partir de mars, faute d'éléments catalyseurs.

Fin mars, la "Silicon Valley Bank" (SVB), 16ème banque des États-Unis en termes de volume d'actifs, fait faillite. Cette nouvelle crise en provenance des États-Unis engendre un épisode de stress intense sur les marchés financiers, marqué par une forte volatilité et des spreads de crédit qui s'écartent. En Europe, cette crise conduira au rachat de Crédit Suisse par UBS. Bien que l'épisode ait été intense, les banques centrales ont parfaitement joué leur rôle en garantissant la liquidité dans le système, évitant ainsi une crise de confiance et une contagion au reste de l'économie.

Par la suite, le deuxième trimestre sera plus calme sur les marchés financiers. En effet, les résultats d'entreprises du premier trimestre ont plutôt rassuré, avec très peu de mauvaises surprises, et les entreprises ont maintenu leurs prévisions pour la suite de l'année. Ainsi, hormis la faillite de la SVB, les marchés financiers passeront les 6 premiers mois sans accident majeur, et l'ensemble des indices actions en Europe terminera en hausse. Outre-Atlantique, la tendance est la même, et le Nasdaq 100, porté par l'intelligence artificielle, enregistrera le meilleur semestre de son histoire.

Après ce très bon 1er semestre, qui aura cristallisé l'essentiel de la performance pour 2023, les investisseurs sont en quête de nouveaux relais de croissance. Malheureusement, l'été viendra mettre à mal leurs attentes. En effet, les nouvelles en provenance de la macro et de la micro-économie ne sont pas bonnes. Tout d'abord, l'inflation reste persistante des deux côtés de l'Atlantique, et de son côté, le marché du travail aux États-Unis reste toujours aussi résilient. Ces deux points pris ensemble feront craindre aux investisseurs que les taux restent durablement élevés. Pour finir, les publications d'entreprises pour le second trimestre seront plutôt mitigées, avec une baisse de 7.3 % des revenus en annualisé.

En conséquence, les taux d'intérêt repartent à la hausse en Europe et aux États-Unis, et nous assisterons à une baisse des marchés action, notamment des valeurs de croissance.

En septembre, pas de changement. Les indices PMI composites continuent de se contracter en Europe et aux États-Unis, et nous constatons également une dégradation générale de l'indice de confiance des consommateurs dans le monde entier. La Chine, de son côté, peine toujours à relancer son économie, avec en toile de fond la crise du secteur immobilier et le chômage des jeunes. Enfin, la dynamique sur l'inflation reste compliquée avec les récentes tensions sur le prix du pétrole qui est passé de quelques semaines de 82\$ à 96\$.

Cette tendance va se poursuivre jusqu'à la mi-novembre, et sur l'intervalle, nous aurons vu les principales places européennes chuter de plus de 6%, un 10 américain passer la barre symbolique des 5%, une première depuis 2007, et le retour du risque géopolitique au Proche-Orient avec le conflit entre Israël et le Hamas.

Après des publications moroses de la part des entreprises pour le troisième trimestre, c'est l'inflation qui va venir inverser la tendance sur les marchés financiers et redonner le moral aux investisseurs. Les dernières publications statistiques montrent que la baisse de l'inflation se poursuit en Europe et aux États-Unis, avec des indices CPI en repli, proche de l'objectif de 2% visé par la Fed et la BCE. Ces publications donneront lieu à un rallye sur le marché obligataire avec des taux qui baisseront de plus de 30 points de base en Europe et aux États-Unis. Cette euphorie se diffusera également sur le segment du crédit où les spreads se resserreront fortement (Xover -93 points). De leur côté, les marchés actions en profiteront également pour rebondir fortement avec une progression moyenne de plus de 7% en Europe.

A la suite d'un ralentissement plus marqué qu'attendu de l'inflation en novembre, c'est la Réserve fédérale américaine (FED) qui vient alimenter la hausse. En effet, celle-ci a indiqué que ses taux directeurs avaient probablement atteint leur pic et que par conséquent la question des baisses de taux pouvait être posée. Ce dernier point, tout comme l'amplitude des baisses à venir (75 points, 100 points, 125 points ?), a été l'objet de spéculation de la part des investisseurs qui anticipent désormais la possibilité d'une baisse des taux.

Finalement, les marchés financiers poursuivront sur leur élan et finiront l'année en hausse après un rallye de Noël qui aura débuté légèrement en avance, puisque celui-ci aura commencé à la mi-novembre. Ainsi, les marchés actions progresseront en moyenne de 3% en décembre et de plus de 4% sur les taux souverains français et allemands à 10 ans.

Au global sur l'exercice, le Stoxx Europe 600 est en hausse de 11,30 % (+15,80 % pour l'indice dividendes réinvestis). Sur la même période, l'indice CAC 40 est en hausse de 16,52 % et l'EuroStoxx 50 est en hausse de 19,19 %.

Au sein de l'indice Stoxx Europe 600, le palmarès est dominé par Rolls-Royce (+221,57 %), BE Semiconductor Industries (+141,25 %) et Marks and Spencer (+120,92 %). A l'inverse les plus mauvaises performances sont pour Worldline (-57,10 %), Alstom (-46,63 %) et Delivery Hero (-44,15 %).

A noter que sur l'année, le dollar s'est déprécié par rapport à l'euro, -2.72 %.

Performance du fonds et principaux mouvements:

Le fonds GSD Avenir 30 affiche une performance de 1.90 % contre +15.80 % pour son indice de référence, le Stoxx Europe 600 dividendes réinvestis. Cette contreperformance a été pour partie le résultat d'une exposition à Worldline, Alstom, Volitalia et EuroAPI, quatre sociétés qui ont fortement chuté en séance (jusqu'à -50%) des suite d'un « warning » sur leur résultats et d'une révision à la baisse de leur prévisions.

Nous avons, au cours de l'année, géré l'exposition aux actions françaises par l'intermédiaire d'options (calls et puts) sur indice. Dans ce cadre, nous avons vendu des calls sur l'indice CAC 40 à partir de la mi-novembre pour nous prémunir d'une éventuelle baisse et encaisser des coupons.

Sur l'ensemble de l'année, l'exposition aux actions a varié de 80 % à 98 %. Parmi les mouvements les plus importants nous pouvons citer des achats en GTT, Edenred, ID Logistic, Mersen, LVMH, SII, Adyen et Sartorius Stedim Biotech. Du côté des principales ventes nous retrouvons Total Energies, SAP, Verallia, Volkswagen, Sanofi et Philips.

Perspectives :

Après une année 2023 résiliente qui n'a pas vu se matérialiser la récession annoncée fin 2022, l'année 2024 s'annonce riche tant sur le plan macro-économique que sur le plan micro-économique. Au niveau macro, c'est le calendrier de la baisse des taux ainsi que son ampleur qui animera les marchés financiers dans les prochains mois. Actuellement, les investisseurs parient sur une baisse dès le premier trimestre aux États-Unis et au cours du premier semestre en Europe.

La question du ralentissement économique sera également un marqueur important, avec le thème du « Hard » ou « Soft » landing ? Sur ce point, ce sont les données statistiques sur l'activité économique mais aussi les résultats trimestriels d'entreprise qui permettront d'esquisser une tendance et de s'ajuster le cas échéant.

Enfin, la géopolitique devrait rester à l'ordre du jour en 2024, avec le conflit armé entre le Hamas et Israël et le risque de contagion dans la région, la poursuite du conflit russo-ukrainien, mais également les élections à venir. En effet, 2024 est une « super-année électorale » puisque la moitié de la population mondiale en âge de voter est appelée à se rendre aux urnes et notamment les États-Unis.

Dans ce contexte, et dans un environnement de baisse des taux, nous estimons que le segment des « small & mid-cap » devrait être intéressant. En effet, après des années difficiles, les entreprises de ce segment nous semblent être à des niveaux de valorisation attractifs. Ces niveaux permettront de profiter pleinement de la baisse des taux avec un réajustement à la hausse des valorisations par l'effet combiné d'un taux d'actualisation plus faible et d'une amélioration des marges. Du fait d'un momentum toujours aussi fort, les sociétés exposées à l'intelligence artificielle devraient également bien performer en 2024. Enfin, l'année offrant de nombreuses zones d'incertitude, nous continuerons à privilégier les valeurs dites de qualité croissance, c'est-à-dire des sociétés peu endettées avec une bonne génération de cash et le tout en croissance.

Concernant les taux, l'idée générale est que nous sommes acheteurs. En effet, avec la baisse des taux, le marché obligataire devrait bien se comporter en 2024. Ainsi, après avoir eu une sensibilité prudente, nous irons chercher un peu de duration en 2024. Si nous sommes acheteurs, tous les segments ne sont pas à acheter. Notre sélection devrait s'orienter vers le segment des subordonnés, et particulièrement les financières qui offrent encore un couple rendement/risque intéressant. Nous sommes également positifs sur le compartiment « Investment Grade », notamment les maturités de 0 à 10 ans, dont les spreads de crédit permettent de compenser l'inversion des courbes de taux aux US et en Europe. Avec des primes de risques qui se sont considérablement écrasées en 2023, le crédit nous semble cher et nous irons sur ce segment au cas par cas ou dans l'optique de rouler des positions existantes et gagner quelques points sur le marché primaire.

GSD GESTION

INFORMATIONS D'ORDRE REGLEMENTAIRE :

Information sur la prise en compte des critères de durabilité, notamment ESG (sociaux, environnementaux, qualité de gouvernance)

GSD Gestion a choisi de ne pas prendre en compte dans sa stratégie d'investissement des critères de durabilité et la notion d'investissement socialement responsable (ISR) à travers la prise en compte de critères sociaux, environnementaux et la qualité de gouvernance. De même, ces critères de durabilité ne sont pas intégrés au suivi des risques. Le fonds est considéré comme relevant du champ d'application de l'article 6 du Règlement SFDR.

Une information plus complète sur la Position de la Société de Gestion relative à la prise en compte des principes ESG et des critères de durabilité sur la page « Informations réglementaires » du site internet www.gsdgestion.com.

Taxonomie :

Les investissements sous-jacents de GSD Avenir 30 ne prennent pas en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental.

Informations relatives aux mouvements du portefeuille

Sur l'année 2023, une rotation des actifs équivalente à 0,48 fois l'actif net du portefeuille, après prise en compte des souscriptions/rachats, a été effectuée. En excluant le retraitement lié aux souscriptions/rachat, le taux de rotation du portefeuille est de 0,7.

Informations sur les instruments financiers et placements collectifs du groupe ou pour lesquels le groupe a un intérêt particulier

Au 31 décembre 2023, le FCP GSD Avenir 30 n'est investi dans aucun organisme de placement collectif géré par GSD Gestion.

Information sur les frais de gestion variables

La commission de surperformance est calculée selon la méthode de l'actif indicée et représente 15% TTC de la sur performance nette de frais de gestion fixes du FCP au-delà de l'indice STOXX EUROPE 600 dividendes réinvestis (SXXR).

Au titre de l'exercice, les frais de gestion variables s'élèvent à 0 € (frais figés sur rachats).

Produits dérivés de gré à gré

Toutes les opérations sur produits dérivés ont été effectuées sur des marchés réglementés et leurs dépouillements ont eu lieu par l'intermédiaire de chambres de compensation.

Swing pricing

Aucune disposition relative au swing pricing ou aux droits ajustables n'est applicable.

Financement de la recherche

Les frais liés à la recherche, conformément aux dispositions du règlement général de l'AMF, peuvent être facturés à l'OPCVM, lorsque ces frais ne sont pas payés à partir des ressources propres de la société de gestion.

Pour information au cours de l'année 2022, les fonds gérés par la société de gestion ont pris en charge environ 25% du budget annuel de la recherche actions et la société de gestion a pris en charge environ 75% de ce budget.

Fiscalité française : Eligibilité à l'abattement relatif aux plus-values - Eligibilité au PEA et au PEA-PME

Le fonds ne distribue aucun revenu.

Au regard de la fiscalité française, le fonds est éligible :

- au bénéfice de l'abattement pour durée de détention applicable aux plus-values de cession,
- au PEA.

Il est précisé que le FCP a été investi, à tout moment au cours de l'exercice, à plus de 75% en titres éligibles au PEA.

Au regard de la fiscalité française, le fonds n'est pas éligible :

- au PEA-PME.

Transparence Des Opérations De Financement Sur Titres (SFTR)

Au cours de l'exercice, le fonds n'a pas effectué d'opérations de financement sur titres soumis à la réglementation SFTR, à savoir opération de pension, prêt/emprunt de titres de matières premières, opération d'achat-revente ou de vente-achat, opération de prêt avec appel de marge et contrat d'échange sur revenu global (TRS).

RAPPORT COMPTABLE AU 29/12/2023

GSD AVENIR 30

INFORMATIONS JURIDIQUES

Les performances passées ne préjugent pas des résultats futurs.

Commission de mouvement et frais d'intermédiation

GSD GESTION n'est pas soumise à l'obligation de produire un compte-rendu relatif aux frais d'intermédiation, tel que prévu à l'article 319-18 du Règlement Général de l'Autorité des Marchés Financiers.

Politique du gestionnaire en matière de droit de vote

Conformément aux articles L.533-22 et R.533-16 du code monétaire et financier, les informations concernant la Politique de vote et d'engagement actionnarial et le compte-rendu annuel de celle-ci sont disponibles sur le site Internet de la société de gestion et/ou à son siège social.

Procédure de sélection et d'évaluation des intermédiaires et contreparties

GSD GESTION dispose d'une procédure d'évaluation des intermédiaires de bourse et politique d'exécution des ordres.

Les critères d'évaluation ont été définis de la manière suivante :

- Qualité d'exécution : rapidité, compréhension des ordres ;
- Valeur ajoutée : recherche actions et taux, conseils valeurs,
- Relation de confiance : autonomie de l'exécution d'ordres (quantité, cours, ordres liés...) dans le respect des instructions et fréquence des réponses, solidité financière et notoriété,
- Qualité du back-office : rapidité de l'envoi des lignes et conformité des dépouillements,
- Tarification : maximum 0,25% si recherche et 0,12% sans recherche, barème équitable compte tenu des services rendus,
- Respect de la réglementation : horodatage, qualité des réponses, politique de best execution.

Chaque critère est assorti d'une appréciation qualitative affectée d'une note : Insuffisant (0), passable (1), moyen (3) et excellent (5).

La note globale sur tous les critères, éventuellement après pondérations des critères décidées par le Comité, doit être supérieure ou égale à 20 pour sélectionner ou maintenir dans la liste un intermédiaire. Une note 0 pour l'un des critères est éliminatoire.

L'évaluation est révisée chaque année.

Enfin, les intermédiaires doivent communiquer à la société de gestion leur politique de meilleure exécution (best execution).

La société de gestion n'est pas soumise à l'obligation d'élaborer un compte-rendu relatif aux frais d'intermédiation.

Information relative aux modalités de calcul du risque global

Le risque global sur contrats financiers est calculé selon la méthode du calcul de l'engagement.

Information relative au traitement des actifs non liquides

Aucun des actifs de votre fonds n'a fait l'objet d'un traitement spécial en raison de sa nature non liquide.

Effet de levier : Au 31 décembre 2023, l'effet de levier pour le fonds est de 0%.

Information sur la rémunération

Politique de rémunération de la Société de Gestion

GSD GESTION, société de gestion du FCP, a mis en place une Politique de rémunération du personnel de la Société, conforme à la Directive européenne 2014/91/UE (dite « Directive OPCVM 5 ») et à la doctrine des autorités de tutelle.

Adaptée à la taille et aux activités de la Société, cette Politique respecte les principes généraux suivants :

- Adéquation avec la stratégie de l'entreprise d'investissement, ses objectifs, ses valeurs et ses intérêts à long terme,
- Primauté de l'intérêt des porteurs de parts du FCP,
- Limitation des risques,
- Prévention des conflits d'intérêt,
- Prise en compte de critères quantitatifs et qualitatifs, par exemple : conformité aux procédures internes et aux exigences réglementaires, traitement équitable des clients, degré de satisfaction des porteurs de parts...

Des dispositions spécifiques de cette Politique s'appliquent à certaines catégories de personnes identifiées, notamment la direction générale, l'équipe de gestion et les fonctions de contrôle.

Leur rémunération variable est déterminée en combinant l'évaluation des performances du collaborateur concerné, de l'unité opérationnelle auquel il appartient et des résultats d'ensemble de SGP. Cette évaluation des performances individuelles prend en compte aussi bien des critères financiers que non financiers, ainsi que le respect des règles de saine gestion des risques. La rémunération variable du gérant peut être liée à la commission de surperformance du FCP après pondération par des éléments qualitatifs.

Au-delà d'un certain seuil, leurs rémunérations variables sont soumises à des restrictions : paiement différé sur plusieurs années, possibilité de rétention alignée sur les intérêts à long terme des FCP et de la Société, paiement d'une partie en instruments financiers...

La Société n'a pas mis en place un Comité des rémunérations.

Montant des rémunérations versées par le gestionnaire à son personnel :

Sur l'exercice 2023, le montant total des rémunérations (incluant les rémunérations fixes et variable différées et non différées) versées par la société de gestion à l'ensemble de son personnel (soit 4 personnes bénéficiaires au 31 décembre 2023) s'est élevé à 358 951 euros.

Ce montant se décompose comme suit :

Montant total des rémunérations fixes versées par la société de gestion sur l'exercice : 308 327 euros, soit 86 % du total des rémunérations versées par la société à l'ensemble de son personnel, l'ont été sous la forme de rémunération fixe.

Montant total des rémunérations variables différées et non différées versées par la société de gestion sur l'exercice : 50 624 euros, 14 % du total des rémunérations versées par le gestionnaire à l'ensemble de son personnel, l'ont été sous cette forme. L'ensemble du personnel est éligible au dispositif de rémunération variable.

Compte tenu de la taille de la société de gestion, la décomposition par catégorie de personnel n'est pas communiquée pour maintenir la confidentialité des rémunérations individuelles.
Par ailleurs, aucun « carried interest » n'a été versé pour l'exercice. Aucune rémunération n'a été versée par le FCP directement aux membres du personnel de la société de gestion.

Evènements intervenus au cours de la période

24/07/2023 Caractéristiques de gestion : Mise à jour de la stratégie (prise en compte des facteurs de durabilité, PAI, taxonomie)

24/07/2023 Caractéristiques de gestion : Mise en place du swing pricing

24/07/2023 Mise à jour de la trame : Mise en conformité de la trame (notamment évolutions de la trame PRIIPS, frais)

29/12/2023 Caractéristiques parts (hors frais) : Modalités de souscription rachat, auparavant possibles en montant et en quantité, dorénavant Les ordres de souscription peuvent être acceptés en nombre de parts ou en montant. Les ordres de rachats peuvent être acceptés uniquement en nombre de parts

29/12/2023 Caractéristiques de gestion : Mise en place d'un mécanisme de plafonnement des rachats dits gates

29/12/2023 Caractéristiques de gestion : Mise à jour des méthodes de valorisation des Titres de créances négociables et Autres TCN

29/12/2023 Caractéristiques de gestion : Mise à jour de l'article 3 du règlement

BILAN ACTIF

	29/12/2023	30/12/2022
Immobilisations nettes	0,00	0,00
Dépôts et instruments financiers	2 001 947,33	2 026 769,68
Actions et valeurs assimilées	2 001 947,33	2 026 769,68
Négociées sur un marché réglementé ou assimilé	2 001 947,33	2 026 769,68
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00
Négociées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Titres de créances	0,00	0,00
Négociés sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Titres de créances négociables	0,00	0,00
Autres titres de créances	0,00	0,00
Non négociés sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Parts d'organismes de placement collectif	0,00	0,00
OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays	0,00	0,00
Autres Fonds destinés à des non professionnels et équivalents d'autres pays Etats membres de l'Union européenne	0,00	0,00
Fonds professionnels à vocation générale et équivalents d'autres Etats membres de l'union européenne et organismes de titrisations cotés	0,00	0,00
Autres Fonds d'investissement professionnels et équivalents d'autres Etats membres de l'union européenne et organismes de titrisations non cotés	0,00	0,00
Autres organismes non européens	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00
Créances représentatives de titres reçus en pension	0,00	0,00
Créances représentatives de titres prêtés	0,00	0,00
Titres empruntés	0,00	0,00
Titres donnés en pension	0,00	0,00
Autres opérations temporaires	0,00	0,00
Contrats financiers	0,00	0,00
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00
Autres instruments financiers	0,00	0,00
Créances	0,00	6 075,38
Opérations de change à terme de devises	0,00	0,00
Autres	0,00	6 075,38
Comptes financiers	45 371,84	151 311,13
Liquidités	45 371,84	151 311,13
Total de l'actif	2 047 319,17	2 184 156,19

BILAN PASSIF

	29/12/2023	30/12/2022
Capitaux propres		
Capital	2 179 178,33	2 226 596,49
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées (a)	0,00	0,00
Report à nouveau (a)	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes de l'exercice (a, b)	-129 973,38	-24 631,20
Résultat de l'exercice (a, b)	-14 963,55	-23 166,37
Total des capitaux propres	2 034 241,40	2 178 798,92
<i>(= Montant représentatif de l'actif net)</i>		
Instruments financiers	8 334,00	0,00
Opérations de cession sur instruments financiers	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00
Dettes représentatives de titres donnés en pension	0,00	0,00
Dettes représentatives de titres empruntés	0,00	0,00
Autres opérations temporaires	0,00	0,00
Contrats financiers	8 334,00	0,00
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé	8 334,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00
Dettes	4 743,77	5 357,27
Opérations de change à terme de devises	0,00	0,00
Autres	4 743,77	5 357,27
Comptes financiers	0,00	0,00
Concours bancaires courants	0,00	0,00
Emprunts	0,00	0,00
Total du passif	2 047 319,17	2 184 156,19

(a) Y compris comptes de régularisations

(b) Diminués des acomptes versés au titre de l'exercice

HORS-BILAN

	29/12/2023	30/12/2022
Opérations de couverture		
Engagements sur marchés réglementés ou assimilés		
Options		
Actions et assimilés		
GZFXF4C00001 GZF/0124/CALL/16.4 GDF SUEZ	10 306,91	0,00
Total Actions et assimilés	10 306,91	0,00
Indices		
PXAXF4C00015 PXA/0124/CALL/7,550. INDICE CAC 40	415 525,00	0,00
Total Indices	415 525,00	0,00
Total Options	425 831,91	0,00
Total Engagements sur marchés réglementés ou assimilés	425 831,91	0,00
Engagements de gré à gré		
Total Engagements de gré à gré	0,00	0,00
Autres engagements		
Total Autres engagements	0,00	0,00
Total Opérations de couverture	425 831,91	0,00
Autres opérations		
Engagements sur marchés réglementés ou assimilés		
Total Engagements sur marchés réglementés ou assimilés	0,00	0,00
Engagements de gré à gré		
Total Engagements de gré à gré	0,00	0,00
Autres engagements		
Total Autres engagements	0,00	0,00
Total Autres opérations	0,00	0,00

COMPTE DE RESULTAT

	29/12/2023	30/12/2022
Produits sur opérations financières		
Produits sur dépôts et sur comptes financiers	0,00	0,00
Produits sur actions et valeurs assimilées	38 598,11	50 863,33
Produits sur obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00
Produits sur titres de créances	0,00	0,00
Produits sur acquisitions et cessions temporaires de titres	0,00	0,00
Produits sur contrats financiers	0,00	0,00
Autres produits financiers	0,00	0,00
TOTAL (I)	38 598,11	50 863,33
Charges sur opérations financières		
Charges sur acquisitions et cessions temporaires de titres	0,00	0,00
Charges sur contrats financiers	0,00	0,00
Charges sur dettes financières	0,00	0,00
Autres charges financières	0,00	0,00
TOTAL (II)	0,00	0,00
Résultat sur opérations financières (I - II)	38 598,11	50 863,33
Autres produits (III)	0,00	0,00
Frais de gestion et dotations aux amortissements (IV)	53 827,95	69 337,68
Résultat net de l'exercice (L. 214-17-1) (I - II + III - IV)	-15 229,84	-18 474,35
Régularisation des revenus de l'exercice (V)	266,29	-4 692,02
Acomptes sur résultat versés au titre de l'exercice (VI)	0,00	0,00
Résultat (I - II + III - IV +/- V - VI)	-14 963,55	-23 166,37

REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les comptes annuels sont présentés sous la forme prévue par le Règlement ANC 2014-01 modifié.

Les éléments comptables sont présentés en euro, devise de la comptabilité de l'OPC.

Comptabilisation des revenus

Les comptes financiers sont enregistrés pour leur montant, majoré, le cas échéant, des intérêts courus qui s'y rattachent.

L'OPC comptabilise ses revenus selon la méthode du coupon encaissé.

Comptabilisation des entrées et sorties en portefeuille

La comptabilisation des entrées et sorties de titres dans le portefeuille de l'OPC est effectuée frais exclus.

Affectation des sommes distribuables

Part C :

Pour les revenus : capitalisation totale

Pour les plus ou moins-values : capitalisation totale

Frais de gestion et de fonctionnement

Les frais de gestion sont prévus par la notice d'information ou le prospectus complet de l'OPC.

Frais de gestion fixes (taux maximum)

		Frais de gestion fixes	Assiette
C	FR0014003RW6	2,5 % TTC maximum dont frais de gestion financière : 0 % dont frais de fonctionnement et autres services : 0 %	Actif net

Frais de gestion indirects (sur OPC)

		Frais de gestion indirects
C	FR0014003RW6	Non significatif

Commission de surperformance

Part FR0014003RW6 C

15% TTC de la surperformance positive du FCP nette de frais fixes de gestion au-delà de l'indice STOXX EUROPE 600 dividendes réinvestis (SXXR)

(1) La commission de surperformance est calculée selon la méthode indiquée.

Le supplément de performance positive auquel s'applique le taux de 15% TTC représente la différence entre :

- le niveau de valeur liquidative de l'OPC, nette de frais fixes de gestion, avant prise en compte de la provision de commission de surperformance et ;
- la valeur d'un actif de référence ayant réalisé une performance égale au maximum entre :
 - l'indice (STOXX EUROPE 600 dividendes réinvestis) sur la période de calcul et enregistrant les mêmes variations liées aux souscriptions/rachats que l'OPC,
 - une performance nulle par rapport à la dernière valeur liquidative de clôture.

(2) A compter de l'exercice du fonds ouvert le 01/01/2022, toute sous-performance du fonds par rapport à l'indice est compensée avant que des commissions de surperformance ne deviennent exigibles. A cette fin, une période d'observation extensible de 1 à 5 ans glissants est mise en place, avec une remise à zéro du calcul à chaque prélèvement de la commission de surperformance.

(3) A chaque établissement de valeur liquidative :

- En cas de surperformance par rapport au seuil de déclenchement de la surperformance, une dotation est provisionnée.
- En cas de sous-performance par rapport au seuil de déclenchement de la surperformance, une reprise de provision est effectuée à hauteur maximum des provisions disponibles.

(4) La commission de surperformance sur les rachats effectués en cours d'exercice est définitivement acquise à la société de gestion.

(5) En cas de surperformance, la commission est payable annuellement sur la dernière valeur liquidative de l'exercice.

Le mode de calcul de la commission de surperformance est tenu à la disposition des porteurs.

Le tableau ci-dessous énonce ces principes sur des hypothèses de performances présentées à titre d'exemple, sur une durée de 19 ans :

	Sur / Sous performance Nette*	Sous performance à compenser l'année suivante	Paiement de la commission de surperformance
ANNEE 1	5%	0%	OUI
ANNEE 2	0%	0%	NON
ANNEE 3	-5%	-5%	NON
ANNEE 4	3%	-2%	NON
ANNEE 5	2%	0%	NON
ANNEE 6	5%	0%	OUI
ANNEE 7	5%	0%	OUI
ANNEE 8	-10%	-10%	NON
ANNEE 9	2%	-8%	NON
ANNEE 10	2%	-6%	NON
ANNEE 11	2%	-4%	NON
ANNEE 12	0%	0%**	NON
ANNEE 13	2%	0%	OUI
ANNEE 14	-6%	-6%	NON
ANNEE 15	2%	-4%	NON
ANNEE 16	2%	-2%	NON
ANNEE 17	-4%	-6%	NON
ANNEE 18	0%	-4%***	NON
ANNEE 19	5%	0%	OUI

Notes relatives à l'exemple :

*La sur/sous performance nette se définit ici comme étant la performance du fonds au-delà/en-deçà du taux de référence.

**La sous-performance de l'année 12 à reporter à l'année suivante (ANNEE 13) est de 0 % (et non de -4 %) car la sous-performance résiduelle de l'année 8 qui n'a pas encore été compensée (-4 %) n'est plus pertinente dans la mesure où la période de cinq ans est écoulée (la sous-performance de l'année 8 est compensée jusqu'à l'année 12).

***La sous-performance de l'année 18 à reporter à l'année suivante (ANNEE 19) est de -4 % (et non de -6 %) car la sous-performance résiduelle de l'année 14 qui n'a pas encore été compensée (-2 %) n'est plus pertinente dans la mesure où la période de cinq ans est écoulée (la sous-performance de l'année 14 est compensée jusqu'à l'année 18)

Rétrocessions

La politique de comptabilisation de rétrocessions de frais de gestion sur OPC cibles détenus est décidée par la société de gestion.

Ces rétrocessions sont comptabilisées en déduction des commissions de gestion. Les frais effectivement supportés par le fonds figurent dans le tableau « FRAIS DE GESTION SUPPORTÉS PAR L'OPC ». Les frais de gestion sont calculés sur l'actif net moyen à chaque valeur liquidative et couvrent les frais de la gestion financière, administrative, la valorisation, le coût du dépositaire, les honoraires des commissaires aux comptes... Ils ne comprennent pas les frais de transaction.

Frais de transaction

Les courtages, commissions et frais afférents aux ventes de titres compris dans le portefeuille collectif ainsi qu'aux acquisitions de titres effectuées au moyen de sommes provenant, soit de la vente ou du

remboursement de titres, soit des revenus des avoirs compris dans l'OPC, sont prélevés sur lesdits avoirs et viennent en déduction des liquidités.

Commissions de mouvement	Clé de répartition (en %)		
	SDG	Dépositaire	Autres prestataires
Dépositaire (2) 7,5% - Société de Gestion (1) 92,5% Actions, warrants, bons de souscription et obligations convertibles France – Belgique – Pays – Bas 1% TTC Max - Mini 15€ TTC	(1)	(2)	
Dépositaire (2) 6.8% - Société de Gestion (1) 93.2% Autres Pays 1,1% TTC Max - Mini 35€ TTC			
Dépositaire (2) 9% - Société de Gestion (1) 91% Obligations : 0,50% Max France – Belgique – Pays – Bas Mini 15€ TTC Autres Pays Mini 35€ TTC			
Dépositaire (2) 100% Titres de créances négociables, Titres négociables à court terme, : France : 25€ Etranger : 55€			
Dépositaire (2) 100% Opérations S/R sur OPC Forfait Max France : 15€ Etranger : 40€ TTC Off-shore 150€ TTC			
Dépositaire (2) 1,40€ - Société de Gestion (1) 4,60€ Marchés à terme Futures Eurex – Monep 6€ TTC/lot Max Dépositaire (2) 4\$ - Société de Gestion (1) 5\$ Marchés à terme Futures CBT-BOT USD 9\$ TTC/lot Dépositaire (2) 0.55% - Société de Gestion (1) 1.85% Marchés à terme Options Eurex 2,40% Max - Mini 7€ TTC			
Prélèvement sur chaque transaction			

Méthode de valorisation

Lors de chaque valorisation, les actifs de l'OPCVM, du FIA sont évalués selon les principes suivants :

Actions et titres assimilés cotés (valeurs françaises et étrangères) :

L'évaluation se fait au cours de Bourse.

Le cours de Bourse retenu est fonction de la Place de cotation du titre :

Places de cotation européennes : Dernier cours de bourse du jour.

Places de cotation asiatiques : Dernier cours de bourse du jour.

Places de cotation australiennes : Dernier cours de bourse du jour.

Places de cotation nord-américaines : Dernier cours de bourse du jour.

Places de cotation sud-américaines : Dernier cours de bourse du jour.

En cas de non-cotation d'une valeur, le dernier cours de bourse de la veille est utilisé.

Obligations et titres de créance assimilés (valeurs françaises et étrangères) et EMTN :

L'évaluation se fait au cours de Bourse.

Le cours de Bourse retenu est fonction de la Place de cotation du titre :

Places de cotation européennes : Dernier cours de bourse du jour.

Places de cotation asiatiques : Dernier cours de bourse du jour.

Places de cotation australiennes : Dernier cours de bourse du jour.

Places de cotation nord-américaines : Dernier cours de bourse du jour.

Places de cotation sud-américaines : Dernier cours de bourse du jour.

En cas de non-cotation d'une valeur, le dernier cours de Bourse de la veille est utilisé.

Dans le cas d'une cotation non réaliste, le gérant doit faire une estimation plus en phase avec les paramètres réels de marché. Selon les sources disponibles, l'évaluation pourra être effectuée par différentes méthodes comme :

- la cotation d'un contributeur,
- une moyenne de cotations de plusieurs contributeurs,
- un cours calculé par une méthode actuarielle à partir d'un spread (de crédit ou autre) et d'une courbe de taux,
- etc.

Titres d'OPCVM, de FIA ou de fond d'investissement en portefeuille :

Evaluation sur la base de la dernière valeur liquidative connue.

Parts d'organismes de Titrisation :

Evaluation au dernier cours de bourse du jour pour les organismes de titrisation cotés sur les marchés européens.

Acquisitions temporaires de titres :

- Pensions livrées à l'achat : Valorisation contractuelle. Pas de pension d'une durée supérieure à 3 mois.
- Rémérés à l'achat : Valorisation contractuelle, car le rachat des titres par le vendeur est envisagé avec suffisamment de certitude.
- Emprunts de titres : Valorisation des titres empruntés et de la dette de restitution correspondante à la valeur de marché des titres concernés.

Cessions temporaires de titres :

- Titres donnés en pension livrée : Les titres donnés en pension livrée sont valorisés au prix du marché, les dettes représentatives des titres donnés en pension sont maintenues à la valeur fixée dans le contrat.
- Prêts de titres : Valorisation des titres prêtés au cours de bourse de la valeur sous-jacente. Les titres sont récupérés par l'OPCVM, FIA à l'issue du contrat de prêt.

Valeurs mobilières non cotées :

Evaluation utilisant des méthodes fondées sur la valeur patrimoniale et sur le rendement, en prenant en considération les prix retenus lors de transactions significatives récentes.

Titres de créances négociables :

Les TCN sont valorisés à la valeur de marché.

Valeur de marché retenue :

- BTF/BTAN :

Taux de rendement actuariel ou cours du jour publié par la Banque de France.

- Autres TCN :

Pour les TCN faisant l'objet de cotation régulière : le taux de rendement ou les cours utilisés sont ceux constatés chaque jour sur le marché.

Pour les titres sans cotation régulière ou réaliste : application d'une méthode actuarielle avec utilisation du taux de rendement d'une courbe de taux de référence corrigé d'une marge représentative des caractéristiques intrinsèques de l'émetteur (spread de crédit ou autre).

Contrats à terme fermes :

Les cours de marché retenus pour la valorisation des contrats à terme fermes sont en adéquation avec ceux des titres sous-jacents. Ils varient en fonction de la Place de cotation des contrats :

- Contrats à terme fermes cotés sur des Places européennes : Dernier cours du jour ou cours de compensation du jour.

- Contrats à terme fermes cotés sur des Places nord-américaines : Dernier cours du jour ou cours de compensation du jour.

Options :

Les cours de marché retenus suivent le même principe que ceux régissant les contrats ou titres supports :

- Options cotées sur des Places européennes : Dernier cours du jour ou cours de compensation du jour.

- Options cotées sur des Places nord-américaines : Dernier cours du jour ou cours de compensation du jour.

Opérations d'échanges (swaps) :

• Les swaps d'une durée de vie inférieure à 3 mois sont valorisés de manière linéaire.

• Les swaps d'une durée de vie supérieure à 3 mois sont valorisés au prix du marché.

• L'évaluation des swaps d'indice est réalisé au prix donné par la contrepartie, la société de gestion réalise de manière indépendante un contrôle de cette évaluation.

• Lorsque le contrat de swap est adossé à des titres clairement identifiés (qualité et durée), ces deux éléments sont évalués globalement.

Contrats de change à terme :

Il s'agit d'opérations de couverture de valeurs mobilières en portefeuille libellées dans une devise autre que celle de la comptabilité de l'OPCVM, du FIA par un emprunt de devise dans la même monnaie pour le même montant. Les opérations à terme de devise sont valorisées d'après la courbe des taux prêteurs/emprunteurs de la devise.

Méthode d'évaluation des engagements hors bilan

- Les engagements sur contrats à terme fermes sont déterminés à la valeur de marché. Elle est égale au cours de valorisation multiplié par le nombre de contrats et par le nominal. Les engagements sur contrats d'échange de gré à gré sont présentés à leur valeur nominale ou en l'absence de valeur nominale, pour un montant équivalent.
- Les engagements sur opérations conditionnelles sont déterminés sur la base de l'équivalent sous-jacent de l'option. Cette traduction consiste à multiplier le nombre d'options par un delta. Le delta résulte d'un modèle mathématique (de type Black-Scholes) dont les paramètres sont : le cours du sous-jacent, la durée à l'échéance, le taux d'intérêt court terme, le prix d'exercice de l'option et la volatilité du sous-jacent. La présentation dans le hors-bilan correspond au sens économique de l'opération, et non au sens du contrat.
- Les swaps de dividende contre évolution de la performance sont indiqués à leur valeur nominale en hors-bilan.
- Les swaps adossés ou non adossés sont enregistrés au nominal en hors-bilan.

Description des garanties reçues ou données

Garantie reçue :

Néant

Garantie donnée :

Dans le cadre de la réalisation des transactions sur instruments financiers dérivés de gré à gré et des opérations d'acquisition / cession temporaire des titres, l'OPC peut recevoir les actifs financiers considérés comme des garanties et ayant pour but de réduire son exposition au risque de contrepartie.

Les garanties financières reçues seront essentiellement constituées en espèces ou en titres financiers pour les transactions sur instruments financiers dérivés de gré à gré, et en espèces et en obligations d'Etat éligibles pour les opérations d'acquisition/cession temporaire de titres.

Ces garanties sont données sous forme d'espèces ou d'obligations émises ou garanties par les Etats membres de l'OCDE ou par leurs collectivités publiques territoriales ou par des institutions et organismes supranationaux à caractère communautaire, régional ou mondial.

Toute garantie financière reçue respectera les principes suivants :

- Liquidité : Toute garantie financière en titres doit être très liquide et pouvoir se négocier rapidement sur un marché réglementé à prix transparent.
- Cessibilité : Les garanties financières sont cessibles à tout moment.
- Evaluation : Les garanties financières reçues font l'objet d'une évaluation quotidienne, au prix du marché ou selon un modèle de pricing. Une politique de décote prudente sera appliquée sur les titres pouvant afficher une volatilité non négligeable ou en fonction de la qualité de crédit.
- Qualité de crédit des émetteurs : Les garanties financières sont de haute qualité de crédit selon l'analyse de la société de gestion.

- Placement de garanties reçues en espèces : Elles sont, soit placées en dépôts auprès d'entités éligibles, soit investies en obligations d'Etat de haute qualité de crédit (notation respectant les critères des OPCVM/FIA de type monétaire), soit investies en OPCVM/FIA de type monétaire, soit utilisées aux fins de transactions de prise en pension conclues avec un établissement de crédit.
- Corrélation : les garanties sont émises par une entité indépendante de la contrepartie.
- Diversification : L'exposition à un émetteur donné ne dépasse pas 20% de l'actif net.
- Conservation : Les garanties financières reçues sont placées auprès du Dépositaire ou par un de ses agents ou tiers sous son contrôle ou de tout dépositaire tiers faisant l'objet d'une surveillance prudentielle et qui n'a aucun lien avec le fournisseur des garanties financières.
- Interdiction de réutilisation : Les garanties financières autres qu'en espèces ne peuvent être ni vendues, ni réinvesties, ni remises en garantie.

Informations complémentaires

Frais complément d'information :

Les coûts exceptionnels liés au recouvrement des créances pour le compte du FIA ou à une procédure pour faire valoir un droit peuvent s'ajouter aux frais récurrents facturés à ce dernier et affichés ci-dessus.

Mécanisme de Swing Pricing

La société de gestion a mis en place une méthode d'ajustement de la valeur liquidative du fonds afin de préserver l'intérêt des porteurs présents sur le fonds en faisant supporter aux seuls investisseurs entrants (respectivement sortants) lors de mouvements de souscriptions (respectivement rachats) massifs, le poids du coût du réaménagement du portefeuille.

Le Swing Pricing avec seuil de déclenchement est un mécanisme, encadré par une procédure interne, par lequel la valeur liquidative peut être ajustée en cas de dépassement du seuil de déclenchement dit seuil de Swing Pricing. Ce seuil est indiqué en pourcentage de l'actif net de l'OPC et il est préétabli par la société de gestion.

Ainsi si au jour de la centralisation, le total des ordres de souscription/ de rachat nets des investisseurs sur l'ensemble des catégories de parts du fonds dépasse le seuil de Swing Pricing le mécanisme d'ajustement est activé et la valeur liquidative peut être ajustée à la hausse ou à la baisse. Cette valeur liquidative ajustée est dite valeur liquidative « swinguée ».

Les paramètres du seuil de déclenchement et de coûts de réajustement sont déterminés par la société de gestion et revus périodiquement. Celle-ci a également la possibilité de les modifier à tout moment, notamment en cas de crise sur les marchés financiers.

Si l'OPC émet plusieurs catégories de parts, la valeur liquidative de chaque catégorie de parts est calculée séparément mais le facteur de swing est identique pour toutes les classes de parts et le mécanisme s'applique à l'ensemble du fonds.

La volatilité de la valeur liquidative du FCP peut ne pas refléter uniquement celle des titres détenus en portefeuille en raison de l'application du Swing Pricing.

La valeur liquidative « swinguée » est la seule valeur liquidative du fonds et la seule communiquée aux porteurs de parts du fonds. Toutefois, en cas d'existence d'une commission de surperformance, celle-ci est calculée sur la valeur liquidative avant application du mécanisme d'ajustement.

Conformément aux dispositions réglementaires la société de gestion ne communique pas le niveau du seuil de déclenchement et veille à préserver le caractère confidentiel de cette information.

EVOLUTION DE L'ACTIF NET

	29/12/2023	30/12/2022
Actif net en début d'exercice	2 178 798,92	0,00
Souscriptions (y compris les commissions de souscription acquises à l'OPC)	142 228,11	3 108 705,55
Rachats (sous déduction des commissions de rachat acquises à l'OPC)	-332 462,36	-438 391,42
Plus-values réalisées sur dépôts et instruments financiers	100 096,70	89 056,79
Moins-values réalisées sur dépôts et instruments financiers	-199 312,48	-51 973,11
Plus-values réalisées sur contrats financiers	0,00	1 738,00
Moins-values réalisées sur contrats financiers	-13 220,00	0,00
Frais de transaction	-18 714,90	-45 086,80
Différences de change	-40,12	-267,71
Variation de la différence d'estimation des dépôts et instruments financiers	185 131,37	-466 508,03
<i>Différence d'estimation exercice N</i>	-281 376,66	-466 508,03
<i>Différence d'estimation exercice N-1</i>	-466 508,03	0,00
Variation de la différence d'estimation des contrats financiers	6 966,00	0,00
<i>Différence d'estimation exercice N</i>	6 966,00	0,00
<i>Différence d'estimation exercice N-1</i>	0,00	0,00
Distribution de l'exercice antérieur sur plus et moins-values nettes	0,00	0,00
Distribution de l'exercice antérieur sur résultat	0,00	0,00
Résultat net de l'exercice avant compte de régularisation	-15 229,84	-18 474,35
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur plus et moins-values nettes	0,00	0,00
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur résultat	0,00	0,00
Autres éléments	0,00	0,00
Actif net en fin d'exercice	2 034 241,40	2 178 798,92

**INSTRUMENTS FINANCIERS - VENTILATION PAR NATURE JURIDIQUE OU ECONOMIQUE
D'INSTRUMENT**

	Montant	%
ACTIF		
Obligations et valeurs assimilées		
TOTAL Obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00
Titres de créances		
TOTAL Titres de créances	0,00	0,00
Operations contractuelles a l'achat		
TOTAL Operations contractuelles a l'achat	0,00	0,00
PASSIF		
Cessions		
TOTAL Cessions	0,00	0,00
Operations contractuelles a la vente		
TOTAL Operations contractuelles a la vente	0,00	0,00
HORS BILAN		
Opérations de couverture		
Actions et assimilés	10 306,91	0,51
Indices	415 525,00	20,43
TOTAL Opérations de couverture	425 831,91	20,93
Autres opérations		
TOTAL Autres opérations	0,00	0,00

VENTILATION PAR NATURE DE TAUX DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN

	Taux fixe	%	Taux variable	%	Taux révisable	%	Autres	%
Actif								
Dépôts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Titres de créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	45 371,84	2,23	0,00	0,00	0,00	0,00
Passif								
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Hors-bilan								
Opérations de couverture	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

VENTILATION PAR MATURITE RESIDUELLE DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN

	0-3 mois	%]3 mois - 1 an]	%]1 - 3 ans]	%]3 - 5 ans]	%	> 5 ans	%
Actif										
Dépôts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Titres de créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	45 371,84	2,23	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Passif										
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Hors-bilan										
Opérations de couverture	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

VENTILATION PAR DEVISE DE COTATION OU D'EVALUATION DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN

	Devise 1	%	Devise2	%	Devise 3	%	Autre(s)	%
	USD	USD	SEK	SEK			devise(s)	
Actif								
Dépôts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Actions et valeurs assimilées	157 680,59	7,75	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Titres de créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Titres d'OPC	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Contrats financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Créance	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	8 075,75	0,40	325,20	0,02	0,00	0,00	0,00	0,00
Passif								
Opérations de cession sur instruments financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Contrats financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Dettes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Hors-bilan								
Opérations de couverture	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

VALEURS ACTUELLES DES INSTRUMENTS FINANCIERS FAISANT L'OBJET D'UNE ACQUISITION TEMPORAIRE

	29/12/2023
Titres acquis à réméré	0,00
Titres pris en pension livrée	0,00
Titres empruntés	0,00

VALEURS ACTUELLES DES INSTRUMENTS FINANCIERS CONSTITUTIFS DE DEPOTS DE GARANTIE

	29/12/2023
Instruments financiers donnés en garantie et maintenus dans leur poste d'origine	0,00
Instruments financiers reçus en garantie et non-inscrits au bilan	0,00

INSTRUMENTS FINANCIERS EMIS PAR LA SOCIETE DE GESTION OU LES ENTITES DE SON GROUPE

	ISIN	LIBELLE	29/12/2023
Actions			0,00
Obligations			0,00
TCN			0,00
OPC			0,00
Contrats financiers			0,00
Total des titres du groupe			0,00

TABLEAUX D'AFFECTATION DES SOMMES DISTRIBUABLES

Acomptes sur résultat versés au titre de l'exercice						
	Date	Part	Montant total	Montant unitaire	Crédits d'impôt totaux	Crédits d'impôt unitaire
Total acomptes			0	0	0	0

Acomptes sur plus et moins-values nettes versés au titre de l'exercice				
	Date	Part	Montant total	Montant unitaire
Total acomptes			0	0

Tableau d'affectation des sommes distribuables afférentes au résultat	29/12/2023	30/12/2022
Sommes restant à affecter		
Report à nouveau	0,00	0,00
Résultat	-14 963,55	-23 166,37
Total	-14 963,55	-23 166,37

	29/12/2023	30/12/2022
C1 PART CAPI C		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Report à nouveau de l'exercice	0,00	0,00
Capitalisation	-14 963,55	-23 166,37
Total	-14 963,55	-23 166,37
Information relative aux titres ouvrant droit à distribution		
Nombre de titres	0	0
Distribution unitaire	0,00	0,00
Crédits d'impôt attaché à la distribution du résultat		
Montant global des crédits d'impôt	0,00	0,00
Provenant de l'exercice	0,00	0,00
Provenant de l'exercice N-1	0,00	0,00
Provenant de l'exercice N-2	0,00	0,00
Provenant de l'exercice N-3	0,00	0,00
Provenant de l'exercice N-4	0,00	0,00

Tableau d'affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values nettes	Affectation des plus et moins-values nettes	
	29/12/2023	30/12/2022
Sommes restant à affecter		
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes de l'exercice	-129 973,38	-24 631,20
Acomptes versés sur plus et moins-values nettes de l'exercice	0,00	0,00
Total	-129 973,38	-24 631,20

Tableau d'affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values nettes	Affectation des plus et moins-values nettes	
	29/12/2023	30/12/2022
CI PART CAPI C		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes non distribuées	0,00	0,00
Capitalisation	-129 973,38	-24 631,20
Total	-129 973,38	-24 631,20
Information relative aux titres ouvrant droit à distribution		
Nombre de titres	0,00	0,00
Distribution unitaire	0,00	0,00

TABLEAU DES RESULTATS ET AUTRES ELEMENTS CARACTERISTIQUES DE L'OPC AU COURS DES CINQ DERNIERS EXERCICES

Date	Part	Actif net	Nombre de titres	Valeur liquidative unitaire €	Distribution unitaire sur plus et moins-values nettes (y compris les acomptes) €	Distribution unitaire sur résultat (y compris les acomptes) €	Crédit d'impôt unitaire €	Capitalisation unitaire sur résultat et PMV nettes €
15/09/2021	C1 PART CAPI C*	1 431 500,00	14 315,00	100,00	0,00	0,00	0,00	0,00
30/12/2022	C1 PART CAPI C	2 178 798,92	27 365,40	79,61	0,00	0,00	0,00	-1,74
29/12/2023	C1 PART CAPI C	2 034 241,40	25 076,20	81,12	0,00	0,00	0,00	-5,78

*Date de création

SOUSCRIPTIONS RACHATS

	En quantité	En montant
C1 PART CAPI C		
Parts ou Actions Souscrites durant l'exercice	1 697,50000	142 228,11
Parts ou Actions Rachetées durant l'exercice	-3 986,70000	-332 462,36
Solde net des Souscriptions/Rachats	-2 289,20000	-190 234,25
Nombre de Parts ou Actions en circulation à la fin de l'exercice	25 076,20000	

COMMISSIONS

	En montant
C1 PART CAPI C	
Montant des commissions de souscription et/ou rachat perçues	0,00
Montant des commissions de souscription perçues	0,00
Montant des commissions de rachat perçues	0,00
Montant des commissions de souscription et/ou rachat r�troced�es	0,00
Montant des commissions de souscription r�troced�es	0,00
Montant des commissions de rachat r�troced�es	0,00
Montant des commissions de souscription et/ou rachat acquises	0,00
Montant des commissions de souscription acquises	0,00
Montant des commissions de rachat acquises	0,00

FRAIS DE GESTION SUPPORTES PAR L'OPC

	29/12/2023
FR0014003RW6 C1 PART CAPI C	
Pourcentage de frais de gestion fixes	2,50
Frais de fonctionnement et de gestion (frais fixes)	53 827,95
Pourcentage de frais de gestion variables	0,00
Commissions de surperformance (frais variables)	0,00
Rétrocessions de frais de gestion	0,00

CREANCES ET DETTES

	Nature de débit/crédit	29/12/2023
Total des créances		
Dettes	Frais de gestion	4 743,77
Total des dettes		4 743,77
Total dettes et créances		-4 743,77

VENTILATION SIMPLIFIEE DE L'ACTIF NET

INVENTAIRE RESUME

	Valeur EUR	% Actif Net
PORTEFEUILLE	2 001 947,33	98,41
ACTIONS ET VALEURS ASSIMILEES	2 001 947,33	98,41
OBLIGATIONS ET VALEURS ASSIMILEES	0,00	0,00
TITRES DE CREANCES NEGOCIABLES	0,00	0,00
TITRES OPC	0,00	0,00
AUTRES VALEURS MOBILIERES	0,00	0,00
OPERATIONS CONTRACTUELLES	0,00	0,00
OPERATIONS CONTRACTUELLES A L'ACHAT	0,00	0,00
OPERATIONS CONTRACTUELLES A LA VENTE	0,00	0,00
CESSIONS DE VALEURS MOBILIERES	0,00	0,00
OPERATEURS DEBITEURS ET AUTRES CREANCES (DONT DIFFERENTIEL DE SWAP)	0,00	0,00
OPERATEURS CREDITEURS ET AUTRES DETTES (DONT DIFFERENTIEL DE SWAP)	-4 743,77	-0,23
CONTRATS FINANCIERS	-8 334,00	-0,41
OPTIONS	-8 334,00	-0,41
FUTURES	0,00	0,00
SWAPS	0,00	0,00
BANQUES, ORGANISMES ET ETS. FINANCIERS	45 371,84	2,23
DISPONIBILITES	45 371,84	2,23
DEPOTS A TERME	0,00	0,00
EMPRUNTS	0,00	0,00
AUTRES DISPONIBILITES	0,00	0,00
ACHATS A TERME DE DEVISES	0,00	0,00
VENTES A TERME DE DEVISES	0,00	0,00
ACTIF NET	2 034 241,40	100,00

PORTEFEUILLE TITRES DETAILLE

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur boursière	% Actif Net
TOTAL Actions & valeurs assimilées			2 001 947,33	98,41
TOTAL Actions & valeurs assimilées négo. sur un marché régl. ou assimilé			2 001 947,33	98,41
TOTAL Actions & valeurs ass. nég. sur un marché régl. ou ass.(sauf Warrants et Bons de Sous.)			2 001 947,33	98,41
TOTAL AUTRICHE			48 108,00	2,36
AT0000938204 MAYR-MELNHOF KARTON	EUR	380	48 108,00	2,36
TOTAL ALLEMAGNE			159 616,00	7,85
DE0006231004 INFINEON TECHNOLOGIES	EUR	1 800	68 040,00	3,35
DE000A288904 COMPUGROUP MED.SE	EUR	1 600	60 640,00	2,98
DE000KGX8881 KION GROUP	EUR	800	30 936,00	1,52
TOTAL ESPAGNE			58 729,00	2,89
ES0171996087 GRIFOLS CL.A	EUR	3 800	58 729,00	2,89
TOTAL FINLANDE			126 009,75	6,19
FI0009005961 STORA ENSO CL.R	EUR	4 350	54 483,75	2,68
FI0009005987 UPM KYMMENE	EUR	2 100	71 526,00	3,51
TOTAL FRANCE			1 013 566,99	49,83
FR0000035370 BASTIDE LE CONFORT MEDICAL	EUR	1 650	44 220,00	2,17
FR0000039620 MERSEN	EUR	1 200	42 240,00	2,08
FR0000051807 TELEPERFORMANCE	EUR	550	72 627,50	3,57

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur boursière	% Actif Net
FR0000053381 DERICHEBOURG	EUR	8 000	40 640,00	2,00
FR0000120073 AIR LIQUIDE	EUR	340	59 880,80	2,94
FR0000121014 LVMH MOET HENNESSY VUITTON	EUR	75	55 020,00	2,70
FR0000124141 VEOLIA ENVIRONNEMENT	EUR	2 500	71 400,00	3,51
FR0000125007 SAINT-GOBAIN	EUR	1 200	79 992,00	3,94
FR0010202606 SIDETRADE	EUR	400	64 800,00	3,19
FR0010208488 ENGIE	EUR	4 000	63 672,00	3,13
FR0010220475 ALSTOM REGROUPT	EUR	3 038	37 002,84	1,82
FR0010908533 EDENRED	EUR	580	31 401,20	1,54
FR0010929125 ID LOGISTICS GROUP	EUR	250	76 500,00	3,76
FR0011726835 GAZTRANSPORT TECHNIGAZ	EUR	300	35 970,00	1,77
FR0011884378 LUCIBEL ACT.	EUR	55 000	25 300,00	1,24
FR0011981968 WORLDLINE	EUR	1 620	25 385,40	1,25
FR0011995588 VOLTALIA RGPT	EUR	4 200	43 764,00	2,15
FR0013154002 SARTORIUS STEDIM BIOTECH	EUR	300	71 850,00	3,53
FR0013506730 VALLOUREC	EUR	2 250	31 556,25	1,55
FR0014008VX5 EUROAPI	EUR	4 500	25 785,00	1,27
FR001400F2Z1 LEPERMISLIBRE	EUR	16 000	14 560,00	0,72
TOTAL IRLANDE			50 232,00	2,47
IE00B1RR8406 SMURFIT KAPPA GROUP	EUR	1 400	50 232,00	2,47

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur boursière	% Actif Net
TOTAL PAYS-BAS			319 680,00	15,71
NL0000226223 STMICROELECTRONICS	EUR	1 600	72 392,00	3,56
NL0006294274 EURONEXT	EUR	900	70 785,00	3,48
NL0010273215 ASML HOLDING	EUR	110	74 987,00	3,68
NL0012169213 QIAGEN	EUR	800	31 520,00	1,55
NL0012969182 ADYEN	EUR	60	69 996,00	3,44
TOTAL PORTUGAL			68 325,00	3,36
PTEDP0AM0009 EDP ENERGIAS PORTUGAL	EUR	15 000	68 325,00	3,36
TOTAL ETATS UNIS AMERIQUE			157 680,59	7,75
US02079K3059 ALPHABET CL.A	USD	600	75 925,36	3,73
US5949181045 MICROSOFT	USD	240	81 755,23	4,02
TOTAL Contrats financiers			-8 334,00	-0,41
TOTAL Engagements à terme conditionnels			-8 334,00	-0,41
TOTAL Engagements à terme conditionnels sur marché réglementé			-8 334,00	-0,41
TOTAL AUTRES PAYS			-8 334,00	-0,41
GZFXF4C00001 GZF/0124/CALL/16.4	EUR	-25	-150,00	-0,01
PXAXF4C00015 PXA/0124/CALL/7,550.	EUR	-10	-8 184,00	-0,40

COMPLEMENT D'INFORMATION RELATIF AU REGIME FISCAL DU COUPON

(selon l'article 158 du CGI)

Coupon de la part C1 : Information relative à la part à la part éligible à l'abattement de 40%		
	NET UNITAIRE	DEWISE
Dont montant éligible à l'abattement de 40% *		EUR

() Cet abattement ne concerne que les porteurs et actionnaires personnes physiques*



GSD AVENIR 30

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS
Exercice clos le 29 décembre 2023**



**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS
Exercice clos le 29 décembre 2023**

GSD AVENIR 30
FONDS D'INVESTISSEMENT A VOCATION GENERALE
Régi par le Code monétaire et financier

Société de gestion
GSD GESTION
37, rue de Liège
75008 PARIS

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par la société de gestion, nous avons effectué l'audit des comptes annuels du fonds d'investissement à vocation générale GSD AVENIR 30 relatifs à l'exercice clos le 29 décembre 2023, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine du fonds d'investissement à vocation générale à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « *Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels* » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 31/12/2022 à la date d'émission de notre rapport.

*PricewaterhouseCoopers Audit, 63, rue de Villiers, 92208 Neuilly-sur-Seine Cedex
T: +33 (0) 1 56 57 58 59, F: +33 (0) 1 56 57 58 60, www.pwc.fr*

Société d'expertise comptable inscrite au tableau de l'ordre de Paris - Ile de France. Société de commissariat aux comptes membre de la compagnie régionale de Versailles. Société par Actions Simplifiée au capital de 2 510 460 €. Siège social : 63, rue de Villiers 92200 Neuilly-sur-Seine. RCS Nanterre 672 006 483. TVA n° FR 76 672 006 483. Siret 672 006 483 00362. Code APE 6920 Z. Bureaux : Bordeaux, Grenoble, Lille, Lyon, Marseille, Metz, Nantes, Nice, Paris, Poitiers, Rennes, Rouen, Strasbourg, Toulouse.



GSD AVENIR 30

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.821-53 et R.821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance que les appréciations qui, selon notre jugement professionnel ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués ainsi que sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion établi par la société de gestion.

*PricewaterhouseCoopers Audit, 63, rue de Villiers, 92208 Neuilly-sur-Seine Cedex
T: +33 (0) 1 56 57 58 59, F: +33 (0) 1 56 57 58 60, www.pwc.fr*

Société d'expertise comptable inscrite au tableau de l'ordre de Paris - Ile de France. Société de commissariat aux comptes membre de la compagnie régionale de Versailles. Société par Actions Simplifiée au capital de 2 510 460 €. Siège social : 63, rue de Villiers 92200 Neuilly-sur-Seine. RCS Nanterre 672 006 483. TVA n° FR 76 672 006 483. Siret 672 006 483 00362. Code APE 6920 Z. Bureaux : Bordeaux, Grenoble, Lille, Lyon, Marseille, Metz, Nantes, Nice, Paris, Poitiers, Rennes, Rouen, Strasbourg, Toulouse.

Responsabilités de la société de gestion relatives aux comptes annuels

Il appartient à la société de gestion d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la société de gestion d'évaluer la capacité du fonds à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider le fonds ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été établis par la société de gestion.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Objectif et démarche d'audit

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion du fonds.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la société de gestion, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la société de gestion de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité du fonds à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Neuilly sur Seine, date de la signature électronique

Document authentifié par signature électronique
Le commissaire aux comptes
PricewaterhouseCoopers Audit
Frédéric SELLAM

2024.05.02 18:29:27 +0200

